

Informations pédagogiques niveau 2GM

- **Début des cours** : les cours débutent **le mercredi 05 septembre à 08h 25** pour toutes les matières SAUF les options, l'accompagnement et les renforcements.

- **Evaluations** :
 - Les évaluations hebdomadaires communes, appelées « DS » se tiendront le mercredi entre 10h25 et 12h15 (il peut y avoir sur chaque créneau 1 ou 2 évaluations de 45 minutes)(les DS se feront en Amphi)
 - Les rattrapages se feront le mercredi à 13h.
 - Les DS commenceront le mercredi 19 septembre
 - Les enseignants feront d'autres évaluations sur les heures de cours.
 - Un tableau des évaluations sera consultable en classe.

- **L'accompagnement** :
 - Les cours d'accompagnement sont indiqués dans l'emploi du temps.
 - Ils ont lieu toutes les semaines et concernent le français, les mathématiques ou une activité avec le professeur principal.
 - Ils ont lieu toutes les semaines.
 - Le fonctionnement :
 - ➔ les séances sont affichées en classe, sur un tableau
 - ➔ il faut, parfois, s'inscrire sur des fiches, en fonction du nombre de places disponibles.
 - ➔ le tableau doit être consulté chaque semaine
 - La première séance aura lieu entre le jeudi 13 septembre et le lundi 17 septembre

- **Les options** :
 - Les sections européennes**
 - La section européenne anglais commencera le vendredi 14 septembre. Le cours a lieu entre 12h15 et 13h10.
 - Le cours sera partagé entre de l'histoire géographique et des sciences économiques et sociales.
 - Il y aura chaque semaine 1 heure de renforcement en anglais, le jeudi de 16h10 à 17h05. Ce cours est obligatoire. Il commencera le jeudi 13 septembre.

 - L'option théâtre**
L'option théâtre commencera le jeudi 13 septembre (sous réserve)(uniquement pour les élèves de 2°1)

 - L'option sport**
L'option sport commencera le mardi 18 septembre (uniquement pour les élèves de 2°3)
L'AS (voir avec les professeurs de sport)

- **L'enseignement d'exploration**
 - Les cours d'enseignement d'exploration commenceront le mardi 18 septembre.
 - Une réunion d'information aura lieu le mardi 11 septembre à 15h10 en Amphi, pour tous les élèves de 2° SAUF les élèves de l'option sort de 2°3.

- **L'orientation**
 - Des rencontres individuelles seront possibles au cours de l'année avec le professeur principal, M. Merle ou M. Vallet (avec ou sans les parents).
 - Un planning sera affiché dans le hall.
 - Vous devrez vous inscrire.
 - Il est recommandé de prendre rendez-vous avant la fin du second trimestre.

- **Voyages scolaires**
 - Etang de Thau (vendredi 07 septembre)(2°4)
 - Etang de Thau (mardi 11 septembre)(2°3)
 - Voyage au sein de l'UE, printemps 2019 (sous réserve)
 - Porquerolles, juin 2019

- **Fin de trimestre :**
 - **1^{er} trimestre** : le 01 décembre
Conseils de classe : le jeudi 13 décembre pour les 2°1, le vendredi 14 décembre pour les 2°3 le lundi 17 décembre pour les 2°2, 2°4
 - **2^{ème} trimestre** : le 23 février
Conseils de classe : lundi 25 mars pour les 2°1, 2°4 et mardi 26 mars pour les 2°2, 2°3
 - **3^{ème} trimestre** : le 01 juin
Conseils de classe : semaine du 10 au 15 juin

- **Réunion parents :**
 - Présentation de la classe de seconde : le lundi 24 septembre à 18h00
 - Rencontre avec tous les professeurs : le jeudi 10 janvier, après les cours
 - Rencontre avec le PC et les professeurs des spécialités envisagées en classe de première : le jeudi 11 avril
 - Rencontre finale avec le PC (passage et remise de la fiche navette) : juin
 - Au cours de l'année, 2 présentations seront proposées.
 - ➔ Une présentation de la réforme du lycée le mardi 11 décembre (sous réserve)
 - ➔ Une présentation des choix de l'établissement en relation avec la réforme du lycée (début d'année 2019)

- **Retenues :**
 - Les retenues se feront le vendredi de 17h00 à 19h00.

- **Etude surveillée :**
 - Une salle servira de salle d'étude. L'étude sera obligatoire pour les élèves qui seront dans le lycée et qui n'auront pas de cours.
 - Les élèves qui voudront travailler au CDI pourront le faire en s'inscrivant auprès de la documentaliste.

- **Cantine :**
 - L'heure pour se présenter à la cantine est inscrite sur les emplois du temps. Elle doit être impérativement respectée. Au cours de cette heure un ordre de passage est établi par la vie scolaire.

- **Infirmierie :**
 - Les élèves qui seront malades devront se rendre en salle d'accueil

L'équipe pédagogique